Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 44 (1987)

Heft: 11

Artikel: Sport-études : l'exemple du Valais

Autor: Mayencourt, Thierry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

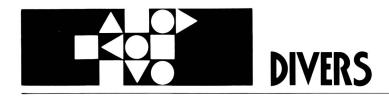
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Sport-études: l'exemple du Valais

Thierry Mayencourt, titulaire de classe

Impulsée sous l'égide de l'Année de la jeunesse, l'expérience des classes pour sportifs et artistes a démarré en septembre 1986.

Par le biais de l'Ecole de commerce, son objectif vise trois points:

- Concilier les exigences des formations sportives, artistiques et celles des études commerciales;
- Harmoniser les occupations sportives ou artistiques avec le temps nécessaire à une solide formation professionnelle de base;
- Offrir les heures indispensables aux activités sportives ou artistiques, tout en respectant les impératifs de la formation scolaire.

La création et le bon fonctionnement de ces classes résultent d'une collaboration suivie entre le Département de l'instruction publique et la Commission cantonale du Sport-Toto, composée de représentants des organisations sportives valaisannes. L'offre valaisanne s'adresse à tous les jeunes Suisses romands, pour autant qu'ils remplissent les conditions.

Organisation

Type d'élèves

Les classes accueillent des jeunes qui ont achevé leur scolarité obligatoire et qui pratiquent un sport de compétition ou exercent une activité artistique de haut niveau. Les critères d'admission sont déterminés par les instances compétentes.

Structure et fonctionnement

Les classes sont intégrées aux structures scolaires existantes donc, pour l'instant, aux Ecoles supérieures de commerce de Martigny et de Brigue.

Pour obtenir le diplôme de commerce, la formation s'étend sur quatre ans au lieu de trois exigés normalement. Selon le sport, ou l'activité artistique pratiqué(e), les horaires peuvent varier. Pour l'instant sont prévus deux découpages principaux.

Type de formation

Le Département de l'instruction publique du canton du Valais a ouvert des classes de langue française et de langue allemande. Les études mènent au diplôme commercial officiel. La formation est régie par les exigences et les règlements des écoles supérieures de commerce du canton.

Lieux de la formation

- Ecole supérieure de commerce de Martigny pour le Valais romand;
- Collège de Brigue pour le Haut-Valais.

Horaires hebdomadaires

Les élèves peuvent choisir entre deux types de classes:

- Type A (sportifs et artistes):
 27/28 heures par semaine, avec quelques après-midi libres; année scolaire de 32 semaines effectives;
- Type B (skieurs): semaine longue (29 heures) et semaine courte (22 heures); année scolaire de 32 semaines effectives (36 dans le cycle normal).

L'année scolaire débute en septembre et se termine au mois de juin.

Conditions d'admission

La première année des classes pour sportifs et artistes est ouverte aux élèves:

- qui ont terminé avec succès la 3A du cycle d'orientation (CO), ou la 1re année d'une section de maturité (A-B-C-D-E- pédagogique);
- qui ont achevé la 3B du cycle d'orientation avec une moyenne de 4,5 (sur 6) dans les branches principales (1er groupe);

- qui ont suivi une école privée et y ont réussi l'année scolaire dans une classe assimilable au niveau 3A, ou ont obtenu une moyenne de 4,5 dans les branches principales, s'il s'agit d'une classe assimilable au niveau 3B du CO:
- qui ont accompli leur scolarité obligatoire dans un autre canton et qui remplissent l'une de ces conditions.



Dans les cas particuliers et «limites», la décision d'admission est fondée sur l'évaluation globale de l'élève (connaissances, aptitudes, comportement, caractère).

Aux critères scolaires d'admission, s'ajoutent les critères sportifs ou artistiques:

- le candidat a plus de 10 heures par semaine à consacrer à des entraînements ou à des cours;
- il participe à des compétitions ou à des concours au niveau cantonal, romand ou national;

10







... et la classe d'artistes et de sportifs.

 il promet, de par ses résultats et ses prédispositions, de pouvoir faire carrière dans le domaine sportif ou artistique.

Les associations sportives ou les sociétés concernées donnent leur préavis.

Ecolage

L'écolage est gratuit pour les élèves dont les parents habitent le Valais. Ceux dont les parents sont originaires du canton s'acquittent d'un montant de 1500 fr. par année.

Pour les autres cas, l'écolage s'élève à 3000 fr. par année.

Logement

L'Ecole supérieure de commerce de Martigny ne dispose pas d'un internat. Les étudiants qui le souhaitent peuvent être logés en ville, dans des familles d'accueil. Les coûts, à la charge des parents, sont identiques à ceux d'un internat officiel.

Renseignements

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus:

- au Service cantonal de l'enseignement secondaire, Planta 3, 1950 Sion, tél. 027/21 62 95
- à l'Ecole supérieure de commerce de Martigny, rue des Bonnes-Luites 8, 1920 Martigny, tél. 026/25992.

Bilan d'une première année

Le nombre des inscriptions a permis d'ouvrir deux classes à Brigue (44 élèves) et une classe à Martigny (21 élèves). Cette expérience, unique en Suisse puisqu'elle offre une formation supérieure au niveau de l'école publique, suscite la curiosité. Presse, radio, télévision commentent l'événement. A Martigny, dix skieurs, quatre footballeurs, quatre athlètes et trois artistes, soit douze garçons et neuf filles, se sont présentés sur la «ligne de départ», si j'ose dire. La grille horaire se compose, je le répète, de trente-deux se-

maines, dont seize longues (du lundi au vendredi) et seize courtes (du lundi au jeudi); quatre semaines libres jalonnent l'année. Les cours se terminent à 15 h 20. Le système adopté favorise le programme des skieurs. Ces derniers connaissent un rythme particulier: camp d'entraînement en automne, courses fréquentes en janvier, février et mars, puis, période calme d'avril à fin juin. Ce découpage, réalisé avec l'aide des fédérations concernées, facilite grandement l'expérience. Les autres élèves (footballeurs, athlètes, artistes) ont des rendez-vous plus ponctuels: cours ou entraînement en fin de journée, prestation ou matches le week-end. Chacun s'accommode de l'horaire mis en place et apprend, petit à petit, à gérer son temps au mieux et à planifier son temps de travail et son temps libre.

Les problèmes particuliers et personnels, tels que demandes de congé, retard dans le travail, accumulation d'examens, connaissent, autant que faire se peut, des solutions à la carte. Un système de cours d'appui permet aux élèves que cela peut toucher, de rattraper un retard, de combler une lacune, de refaire un examen, voire de répéter une matière mal assimilée. Cette possibilité exige, on l'imagine, beaucoup de disponibilité de la part des

maîtres et des élèves, mais elle donne entière satisfaction, tous y mettant un maximum de bonne volonté. De même, les relations suivies entretenues avec les différentes fédérations sportives et l'appui inconditionnel de la direction offrent une marge de manœuvre qui facilite grandement le bon déroulement de l'opération.

Au terme de cette première année expérimentale, le bilan est positif. Sur le plan scolaire, 17 candidats sur 21 ont réussi leur «passage». L'ambiance de classe, due à l'émulation de groupe et au bon esprit que le sportif apprend à cultiver, s'alimente au plaisir de pouvoir participer à une aventure enrichissante. Relevons que, sur le plan sportif, deux skieuses sont actuellement candidates à l'équipe nationale.

Concilier sport et études relève parfois du défi. La stricte organisation du temps, la motivation sportive *et* scolaire sont au centre du problème. Quoi de plus beau que de poursuivre, parallèlement, un but de formation professionnelle et un but de formation sportive? Mais, ce qui compte avant tout, c'est l'être humain: la jeune fille, le jeune homme. A Brigue comme à Martigny, l'élève reste au centre des préoccupations, je puis l'affirmer!





Patinoire couverte (été-hiver), halle de Curling, piscine de plein air (été), salle omnisports (45 × 27 m), terrain de football, terrains extérieurs (sol synthétique), saut en hauteur, et en longueur, lancer, tennis (été-hiver), minigolf, piste Vita, pistes de ski de fond.

Facilités de logement: du dortoir à l'hôtel 1re classe.

Renseignements:

Centre des Sports, 1854 **Leysin** \mathscr{C} 025 34 24 42 Office du tourisme, 1854 **Leysin** \mathscr{C} 025 34 22 44

Tél. 073 223711